

## Association 2 pieds 2 roues

5, avenue Collignon  
31200 Toulouse  
<http://toulouse.fubicy.org>



**Communiqué**

**lundi 21 mars 2016**

# **Halte au stationnement sauvage sur les trottoirs et aménagements cyclables et à l'occupation abusive de l'espace public**

**Manifestation jeudi 24 mars 18h30 place du Capitole**



**Que l'on soit à mobilité réduite, piéton ou cycliste, nous avons tous été un jour gênés par un automobiliste indélicat** qui a confondu un trottoir ou une bande cyclable avec une place de stationnement. **Gênés ou empêchés de se déplacer** aussi par une poubelle mal placée, un vélo, une moto, ou une

terrasse qui empiètent sur le passage... Pour les personnes à mobilité réduite (personnes âgées, femmes enceintes, parents avec poussette et jeunes enfants, personnes en fauteuil, aveugles ou malvoyant...) se déplacer relève parfois du parcours du combattant. Ces actes d'incivilité fréquents obligent à des détours ou un déport sur la chaussée qui mettent en péril la sécurité des usagers de la rue les plus vulnérables. A l'heure où l'on parle de **partage de l'espace public** et de la rue, l'individualisme et l'irrespect de certains mettent en péril cette idée de la ville.

Nous effectuerons ainsi un parcours depuis la place du Capitole pour **sensibiliser les automobilistes mal garés au danger** qu'ils peuvent représenter. Dans un premier temps à pied et en fauteuil avec **l'Association des Paralysés de France (APF)**, nous continuerons ensuite à vélo.

Parallèlement à notre action, la **Police Municipale verbalisera** les véhicules contrevenants voire les mettra en fourrière. On rappellera que l'amende pour stationnement sur trottoir, passage piéton ou aménagement cyclable coûte désormais **135€**.

### **Pour plus d'informations, contacter :**

Guillaume Crouau, Président de 2 pieds 2 roues, tél. : 06 98 88 47 80

Florian Jutisz, Vice-président tél. : 06 67 72 57 89

**L'Association 2 pieds 2 roues** a pour but de développer et d'améliorer la pratique des modes actifs en agglomération. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités depuis plus de 30 ans pour que soient pris en compte ces moyens de transport utilisés quotidiennement par de nombreuses personnes. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association Deux pieds Deux roues adhère à la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse quatre fois par an un journal d'information.